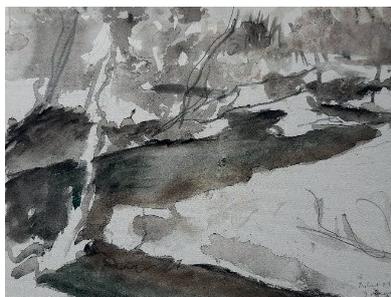

Lettre d'information n°2

décembre 2020



Aquarelles des bords de l'Aire peintes par Robert Hainard

DEUX PROJETS AMBITIEUX POUR PRÉSERVER LE VALLON DE L'AIRE

Chers membres,

Ces derniers mois, notre association a poursuivi ses actions en faveur de la préservation du vallon de l'Aire, en soumettant notamment aux autorités cantonales et communales deux projets novateurs et d'envergure:

- La création d'un Périmètre naturel protégé des rives de l'Aire sur l'ensemble de son parcours de la frontière française à Lancy
- La création d'un nouveau parc aux Ormeaux, au bord de l'Aire à Onex

ACTIONS

Ces deux actions ont été soumises fin juin 2020 au Département du Territoire à l'attention de Monsieur Antonio Hodgers et au Conseil administratif de la Ville d'Onex.

La création d'un périmètre naturel protégé des rives de l'Aire a été, lui aussi, soumis aux quatre autres communes riveraines de l'Aire.

Aujourd'hui les services de l'Etat ont accusé réception de ces projets avec intérêt et ils travaillent sur la base de nos plans. Un Comité de pilotage réunissant l'Etat et les communes a été créé et va travailler avec les Associations.

Parallèlement, l'ANPVA organise des rencontres avec les représentants des communes limitrophes, qui ont marqué un vif intérêt pour la mise en place de ce projet de Loi. Ces rencontres se poursuivront jusqu'au début de l'année prochaine.

De plus, une motion soutenant notre proposition a été déposée au Grand Conseil par Madame la députée Christina Meissner.

Découvrez ces deux projets: en annexe et en avant-première l'article «L'ANPVA sort du bois» qui sera publié dans la revue Pic Vert de décembre. Vous trouverez le détail de ces projets sur notre site, qui a été entièrement mis à jour: www.anpva.org

ACTIVITÉS

Promenades didactiques

En raison de la crise sanitaire, nous avons dû reporter la balade commentée de l'Aire renaturée avec son auteur, l'architecte Georges Descombes.

Visites

De même la visite de la Fondation Robert Hainard à Bernex a aussi été reportée au printemps.

Nous vous tiendrons informés, dès que nous aurons pu reprogrammer ces activités.

INFORMATIONS

Pour cette dernière infolettre de l'année, nous partageons avec vous quelques lignes de ce beau poème concernant L'Aire, d'Emilie Cuchet-Albaret, célèbre poétesse genevoise du début du XX siècle et enfant de Confignon qui décrit la rivière chère à notre cœur dans son livre Les fuseaux d'Ivoire :

*...Dans la plaine, entre des champs de blés, l'Aire coule.
Fermant l'horizon, c'est la ligne du Salève massif et des monts reculés.
Un paysage tendre, effacé, monotone...
Quel amour pénétrant j'ai pour lui ! L'infini de mes rêves anciens s'y blottit et lui donne
Une douceur pareille à la tiédeur d'un nid.
De tout je garde en moi l'image familière.
Je sais au bord de l'eau, près du vieux pont de pierre,
Les taillis où la scylle ouvre ses rayons bleus
Et les champs de luzerne et de trèfles et ceux
Où les sveltes colzas haussent leur tête blonde....*

Notre engagement en faveur de la préservation de ce site magnifique doit pouvoir compter sur un soutien large de la population pour faire entendre notre voix : nous vous encourageons donc à inviter vos voisins et amis à nous rejoindre en devenant membres de l'ANPVA.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle fin d'année et formulons le vœu de pouvoir tous nous retrouver prochainement sur les rives de l'Aire.

Co-présidents de l'ANPVA

Béatrice Bengtsson
11b route de Soral
1232 Confignon
bbengtsson@bluwin.ch



Jacques Roulet
27 chemin du Pont-du-Centenaire
1213 Onex Suisse
jroulet@amc-sa.ch



L'ANPVA SORT DU BOIS

VALLON DE L'AIRE: PROJETS MAJEURS DE L'ANPVA

Vallon de l'Aire: assurer sa préservation avant l'urbanisation des Cherpines

A l'instar des rives de la Versoix, de l'Allondon, de l'Arve ou du Rhône, qui bénéficient d'un régime de protection spécifique, celles de l'Aire constituent un poumon écologique stratégique pour l'ouest du canton. L'ANPVA vient de soumettre un projet pour leurs protections à Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du Département cantonal du territoire, ainsi qu'aux conseils administratifs des cinq communes riveraines.

Lors du premier semestre 2020, l'ANPVA a échangé plusieurs courriers avec M. Hodgers, suite à la proposition de l'association de créer un périmètre protégé des rives de l'Aire, et cela de la frontière française jusqu'à Pont-Rouge sur la commune de Lancy. Sur la base des retours positifs du magistrat écologiste, l'ANPVA a transmis en juin dernier à son département ainsi qu'aux exécutifs de Perly-Certoux, Bernex, Confignon, Onex, Plan-les-Ouates et Lancy, un projet cartographié en vue de la concrétisation d'un Périmètre naturel protégé des rives de l'Aire (voir le détail de ce projet sur le site de l'ANPVA, www.anpva.org).

Une renaturation menacée

Dans une Genève qui manque cruellement d'espaces verts et d'accès à l'eau à la mesure de son développement démographique, la renaturation de l'Aire, conduite avec maestria par l'architecte Georges Descombes et primée par le Conseil de l'Europe, s'est progressivement révélée comme un parc naturel qui séduit loin à la ronde, et même bien au-delà. Le semi-confinement qu'a provoqué la crise sanitaire au printemps dernier l'a démontré : les promenades le long des méandres de la rivière ont été fortement appréciées et sollicitées par l'ensemble des Genevois et des Genevoises qui venaient en nombre encore cet été se rafraîchir le long de son cours. Et jusque tard le soir, voire loin dans la nuit, beaucoup de jeunes en avaient fait leur espace de fête et de liberté. Un succès dont se félicite l'ANPVA, mais dont il faut aujourd'hui savoir prendre la mesure, en matière d'entretien et de préservation. Afin de pouvoir accueillir tout à la fois familles, sportifs et visiteurs du soir, ainsi que l'ensemble des espèces animales devant pouvoir aussi y trouver habitat et espaces de circulation, il faut penser le périmètre à protéger de façon plus large qu'il n'a été pensé jusqu'ici. Cela en accord avec le principe des pénétrantes vertes et des couloirs biologiques définis dans le Plan directeur cantonal 2030.

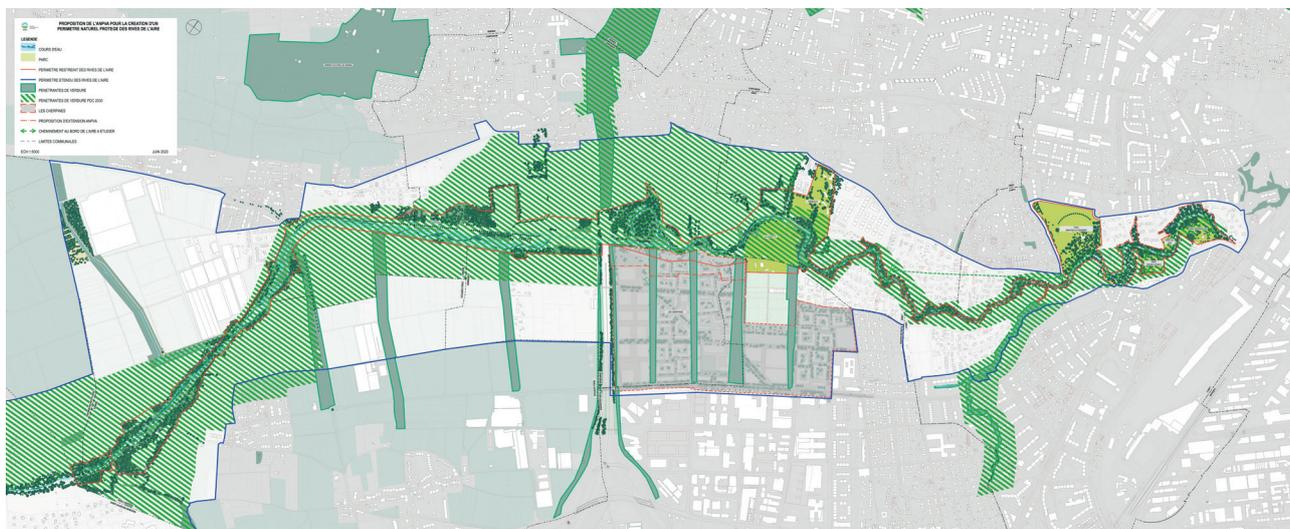
La solution: un périmètre de protection

Or, il apparaît urgent à présent de s'atteler à la mise en œuvre de ce Périmètre naturel protégé. Il en va de la garantie d'un environnement de vie durable, pour les habitants actuels, mais aussi et surtout pour les habitants et habitantes à venir. Et ils ne seront pas moins de 10'000 à terme sur le seul vaste quartier des Cherpines sur les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates ! Il s'agit donc ici d'agir rapidement, alors qu'apparaissent les premiers problèmes d'usage comme répertoriés dans un cahier de doléances par plusieurs associations riveraines, pour assurer la préservation de cette remarquable étendue de nature et offrir à toutes et tous un espace de rencontres et un patrimoine commun à valoriser.

Par ailleurs, afin d'assurer à la population comme à la faune et à la flore un environnement sain et de qualité, il est impératif que les autorités s'engagent pour garantir tant le niveau de débit de la rivière que la qualité de ses eaux. Or, notre rivière a connu cette année encore des problèmes de pompage massif et de pollution des eaux néfastes pour son équilibre naturel et dangereux pour la santé.

Ces deux problématiques sensibles sont au cœur de la motion M 2678 « Pour un plan de protection de l'Aire et de ses rives » déposée au Grand Conseil par la députée Christina Meissner, qui se fonde notamment sur le projet de Périmètre naturel de protection adressé par l'ANPVA à Antonio Hodgers. Des projets de résolutions intercommunales pour sauver l'Aire sont également en préparation par les conseils municipaux d'Onex, de Confignon, de Bernex, Plan Les ouates, Perly-Certoux et Lancy et Bardonnex.

L'année où le Conseil d'Etat a décrété l'urgence climatique et convoqué des assises sur le développement territorial, nul doute que ces propositions devraient être accueillies favorablement par l'ensemble des autorités concernées.



La proposition de l'ANPVA est de définir deux périmètres de protection de la rivière l'Aire. En trait bleu le périmètre étendu et en trait rouge le périmètre restreint. Les hachures vertes représentent les pénétrantes de verdure du PDC 2030.

Un nouveau parc pour réconcilier Onex

Dans le cadre de sa démarche en faveur d'un Péri-mètre naturel de protection de l'Aire, l'ANPVA estime que les parcelles de l'Etat, dites des Ormeaux, situées entre la route du Grand-Lancy et l'Aire, le long du chemin de Belle-Cour, doivent intégrer le périmètre de protection, tout en y accueillant, sur leur partie haute, les équipements publics souhaités par les autorités communales et cantonales. Une densification maîtrisée et d'intérêt public, en lieu et place des immeubles de 18 mètres de hauteur que souhaite y bâtir la municipalité au détriment du corridor biologique naturel que constitue le site.

Or, dans une commune qui a, hélas, l'expérience de l'assèchement environnemental et social que provoque la densification exagérée, il est primordial d'ouvrir l'accès au vallon de l'Aire à l'ensemble des Onésiens et des Onésiennes, à commencer par celles et ceux qui résident au nord de la route de Chancy, dans la Cité Nouvelle, si avare en espaces verts et naturels et riche en îlots de chaleur. Il est ainsi indispensable de favoriser et créer davantage de perméabilités, de mobilité douce entre le nord et le sud de la route de Chancy. Pour faire respirer la commune tout entière et offrir enfin de vrais espaces de rencontres et d'échanges entre habitants et habitantes d'Onex Cité, d'Onex Village et celles et ceux des bords de l'Aire.

Ce site vert que l'on veut bétonner est pourtant déjà employé par les promeneurs pour regagner l'Aire depuis le sud du parc de la Mairie. Ce cheminement, comme d'autres à travers le vieil Onex, gagneraient à être mis en valeur, de même que le programme d'éducation pédagogique centré sur un vaste potager et une serre maraîchère de la Fondation officielle de la jeunesse. Il ne tient qu'à la volonté politique de réaliser ce trait d'union vert entre les habitants et les habitantes d'une même commune.

L'initiative en faveur d'un Périmètre naturel de protection de l'Aire intégrant ces parcelles est une opportunité inédite pour Onex et pour l'Etat de rendre son souffle à une commune qui a déjà payé chèrement son tribut au logement, et d'affirmer dans les actes leurs convictions respectives en matière de développement durable.

